



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

304-2390, rue Henriette-Céré, Saint-Hubert (Qc), J3Y 9b6
(450) 678-9515 pfrigon@videotron.ca

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

Brigham 24 août 2002

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2001
4. Rapport du président – Gérald (116)
5. Rapport du trésorier – Gérald (116)
6. Rapport du comité de la base de données généalogiques –Georges E. (93)
7. Rapport du comité du bulletin – Jean-René (11)
8. Propositions à l'assemblée générale
 - Quorum aux réunions du C. A.
 - Proposition d'une devise pour l'association.
 -
 -
9. Élection
10. Varia
11. Levée de l'assemblée



Association des familles Frigon inc.

304-2390, rue Henriette-Céré, Saint-Hubert, (Qc), J3Y 9B6
(450) 678-9515 Pfrigon@videotron.ca



Procès-verbal

Assemblée générale annuelle, 24 août 2002, 10h00
Érablière l'Artisan, Brigham, (Qc).

Présences :

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

1. **Mot de bienvenue**
Gérald Frigon (116), président de l'Association des Familles Frigon, souhaite la bienvenue à tous les membres présents en cette journée de rencontre annuelle.
2. **Secrétaire d'assemblée**
Étant donné que Pierre(4) aura à intervenir comme secrétaire de l'association, il propose, secondé par Roger (131), que Ivanoë (80) agisse comme secrétaire d'assemblée. Ivanoë accepte.
3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 juillet 2001**
Pierre (4) en fait la lecture. Le procès-verbal est adopté sans amendement.
4. **Adoption de l'ordre du jour**
Pierre (4) en fait la lecture. Acceptation proposée par Jean-René (11) et Roger (131). L'ordre du jour est adopté sans amendement.
5. **Rapport du président – Gérald (116)**
Le président remet son rapport. Il invite, entre autre, les membres à fournir des photos qui leurs seront retournées après scan. Il demande d'annoncer les naissances en plus des décès. Acceptation du rapport du président proposée par Lucie (56) et Claudette (126). Adopté à l'unanimité.
6. **Rapport du trésorier – Gérald (116)**
Lecture du rapport financier. Rita (?) demande de l'information sur les placements. Acceptation du rapport du trésorier proposée par Lucie (56) et Claudette (126). Adopté à l'unanimité.
7. **Rapport du comité de la base de données généalogiques –Georges E. (93)**
En l'absence de Georges E. Gérald mentionne qu'il y a entre 5000 et 8000 noms dans la banque de données. Il demande aux membres de faire suivre les informations généalogiques à Georges.
8. **Rapport du comité du bulletin – Jean-René (11)**
-Demande qu'on lui envoie des articles.
-Fait état des problèmes rencontrés dans la mise en pages

- Mentionne le travail de traduction de Claudette, Guy et Mary et les remercie.
 - Remercie Lucie (56) pour la révision des textes qu'elle a fait durant plusieurs années. Applaudissements nourries.
 - Prudence (212) offre à Jean-René ses services pour le bulletin. Elle a Internet.
 - Rolland (171) et Marcel (28) offrent également leur aide.
- Une solide main d'applaudissement accueille ces nouveaux membres à l'équipe du bulletin.
- Jean-René remercie Lucie Frigon Caron (56) pour son importante contribution au bulletin comme réviseure pendant de nombreuses années.,.

9. Propositions soumises à l'assemblée générale

- Pierre (4) présente à l'assemblée une proposition de Cyrille et Roger en amendement des règlements de l'association sur le quorum aux rencontres du C. A. . Voir proposition jointe. Après explications fournies par Pierre et par Gérald, la proposition est adoptée à l'unanimité.
- Pierre (4) propose une devise pour l'association : « Aimer et laisser libre ». Voir proposition jointe. Lucie (56) demande de reporter le vote à l'an prochain afin de consulter les membres sur cette question. Secondée par Claudette (197). Accepté à l'unanimité.

10. Élection

Gérald (116) agit comme président d'élection et Ivanoë (80), comme secrétaire.

Élection du président :

- Claudette (126) propose Cécile Brunelle, secondée par Lucie (56)
Cécile refuse.
- Cyrille (180) propose Gérald, secondé par Louis-Georges (10)
Gérald accepte

Élection du C. A. :

Note 1 :

Claudette (89), René (75) et Daniel (34) ont mentionné qu'ils ne désirent pas participer au C.A. en 2002-2003.

Note 2 :

Raymond (1) est d'office membre du C.A. en tant que président honoraire à vie.

Mises en candidature :

- Claudette Dupont (197), proposée par Gérald (116)
- Pierre Frigon (4), proposé par Réjeanne (177)
- Claudette (126), proposée par Gérald (116)
- Jean-René (11), proposé par Cyrille (180) et Claudette (126)
- Cécile (181), proposée par Pierre (4) et Jean-René (11)
- Cyrille (180), proposé par Claudette (126) et Roger (131)
- Roger (131), proposé par Gérald (116) et Jacques (104)
- Rolande Dupont (198) proposée par Claudette (197) et Réjeanne (177)
- Robert (2) proposé par Lucie (56) et Gérald (116)
- Nicole (191) proposée par Pierre (04) et Cécile (181)
- Ivanhoë (80) proposé par Roger (131) et Gérald (116)
- Prudence (212), proposée par Pierre (4) et Shirley (213)
- Arthur R. Chevette (206) proposé par Claudette (126) et Lucie (56)
- Shirley (213), proposée par Pierre (04) et Gérald (116)
- Suzanne (39) proposée par Shirley (213) et Gérald (116)

Robert et Susanne étant absents., nous leur avons demandé après l'assemblée annuelle s'ils acceptaient d'être membres du C. A pour l'année 2002-2003. Ils déclinent.

Les membres élu du C. A. 2002-2003 sont:

Arthur Chevette (206)	- accepte
Cécile Brunelle (181)	- accepte
Claudette Chevette Naud (126)	- accepte
Claudette Dupont(197)	- accepte
Cyrille Frigon (180)	- accepte
Ivanhoë Frigon (80))	- accepte
Jean-René Frigon (11)	- accepte
Nicole Frigon (191)	- accepte
Pierre Frigon (4)	- accepte
Prudence Frigon (212)	- accepte
RogerFrigon (131)	- accepte
Rolande Dupont (198)	- accepte
ShirleyFrigon (213)	- accepte

11. Varia

Ivanhoë (80) propose d'aller de l'avant avec l'idée d'une fondation pour acheter et gérer une parcelle de la terre ancestrale. Secondeur Réjeanne (177). Un appel à tous sera fait via le bulletin pour identifier parmi les membres ceux seraient prêts à contribuer.


Pierre Frigon (4)
Secrétaire de l'Association.



Rapport du président
2001-2002

Votre association se porte bien

Notre base de données, en 3 ans, est passé de 5,000 à 12,800 noms. Grand merci à Georges E. Frigon pour ses recherches inlassables et sa patience sans bornes. Par son travail assidu, il découvre constamment de nouvelle lignée, ajoute des enfants et maintient à jour notre base de données. En plus de ces ajouts, il continu le travail de vérification de toutes les données ancestrales contre des documents d'origine. Depuis déjà quelques années, nous gardons en note la source de nos données et vérifions contre les registres des notaires toutes nos données d'avant 1900.

During the last 3 years, our database was increased from 5,000 to 12,800 names. Georges E. Is doing a tremendous job in both reseach and data gathering.

L'équipe du bulletin fait un travail formidable. L'intérêt des textes, la qualité de la présentation et du montage, avec le travail minutieux des correcteurs font de notre bulletin un exemple à suivre si nous comparons avec ce que l'on peut consulter en bibliothèque. Toute l'équipe mérite notre appréciation et nos remerciement.

The bulletin team is performing well under both rendering the interest of the articles and presenting them pleasently. They merit our acknowledgment for their good work.

Nous sommes fier de notre site web. Le magazine Planète-Québec citait d'ailleurs notre site pour la qualité de son contenu et de sa présentation. Pierre et Georges E. Méritent nos félicitations.

Our website was honorably mentionned by the magazine "Planete-Québec" for both quality of the content and presentation. Thanks to Pierre and Georges E.

Notre trésorerie a fermé l'année avec un léger surplus de 629\$ cette année. Tous les personnes actives de l'Association sont bénévoles et se déplacent à leur frais pour les réunions et autres activités. Tous les membres du conseil et les autres personnes actives méritent nos remerciements chaleureux. Votre Association est fier de vous présenter, à coût modique, notre nouvelle épinglette où l'on voit, superposé, le "F" de la signature de l'ancêtre François Frigon et le bulbe du fragon, reconnu être à l'origine du nom de famille FRIGON.

Financial aspect: we ended the year with a surplus of \$629. Thanks to all members of the board and all active workers in reseach and in committees who do this volumtarily, at their own expenses.

We are proud to present this year our pin which show the "F" as in our ancestor signature superimposed over the bulb of the fragon, known as the origin of the family name Fregon.

ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES du 1 avril 2001 au 31 mars 2002

REVENUS	cotisations	2 992,70 \$
	inscriptions et publicité pour l'assemblée annuelle	1 498,68 \$
	ventes de publications et autres	171,87 \$
	intérêts perçus	317,81 \$
		4 981,06 \$
DÉPENSES	frais de bureau	278,95 \$
	bulletin	1 974,89 \$
	assemblée annuelle	1 676,66 \$
	frais pour publications et autres	288,59 \$
	intérêts payés	32,00 \$
		4 251,09 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		729,97 \$

BILAN au 31 mars 2002

ACTIF	en banque	2 886,58 \$
	placements	8 469,35 \$
	comptes à recevoir	0,00 \$
		11 355,93 \$
PASSIF	comptes à payer	262,18 \$
AVOIR DES MEMBRES		11 093,75 \$

AVOIR DES MEMBRES au 31 mars 2002

ENCAISSE AU DÉBUT	10 463,78 \$
correction de l'encaisse du début (2000-2001)	-100,00 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	729,97 \$
ENCAISSE À LA FIN	11 093,75 \$

The Association of Frigon Families, Inc

STATEMENT OF INCOME AND EXPENSES April 1, 2001 to March 31, 2002

REVENUES	Membership Dues	2 992,70 \$
	Registration & Publicity for Annual Meeting	1 498,68 \$
	Sales of Publications & Others	171,87 \$
	Interest Received	317,81 \$

\$4 981,06

EXPENSES	Office Expenditure	278,95 \$
	Bulletin	1 974,89 \$
	Annual Meeting	1 676,66 \$
	Expenses for Publications & Others	288,59 \$
	Interest Paid	32,00 \$

\$4 219,09

EXCESS OF INCOME OVER EXPENSES **\$761,97**

BALANCE SHEET as of March 31, 2002

ASSETS	Cash	2 886,58 \$
	Investments	8 469,35 \$
	Prepaid Expenses	0,00 \$

\$11 355,93

LIABILITIES Accounts Payable 262,18 \$

NET EQUITY **\$11 093,75**

MEMBERS' EQUITY as of March 31, 2002

CASH, BEGINNING OF YEAR	10 463,78 \$
correction cash, beginning of year (2000-2001)	-100,00 \$
EXCESS OF INCOME OVER EXPENSES	729,97 \$

CASH, END OF YEAR **11 093,75 \$**

A. Frigon

dépenses 2001-2002

date	# chèque	administration	bulletin	publication	assemblée	frais bancaire	autres	total
19-avr	35		486,48 \$					486,48 \$
4-mai	36			96,05 \$				96,05 \$
20-mai	37				100,00 \$			100,00 \$
28-mai	38				69,54 \$			69,54 \$
30-juin						4,00 \$		4,00 \$
10-juil	39				735,00 \$			735,00 \$
21-juil	40				729,17 \$			729,17 \$
	41	annulé						0,00 \$
25-sept	42				42,95 \$			42,95 \$
28-sept						10,00 \$		10,00 \$
30-sept	43			73,00 \$				73,00 \$
4-oct	44	116,58 \$	770,85 \$					887,43 \$
26-oct		35,53 \$						35,53 \$
11-nov	45	35,00 \$						35,00 \$
31-déc						4,00 \$		4,00 \$
19-janv	46			119,54 \$				119,54 \$
5-fevr	47	91,84 \$	455,38 \$					547,22 \$
28-mars						14,00 \$		14,00 \$
	48	278,95 \$	262,18 \$	288,59 \$	1 676,66 \$	32,00 \$		262,18 \$
			1 974,89 \$					4 251,09 \$

Assemblée générale Brigham 2002

Proposition concernant le quorum lors des réunions du Conseil d'administration;
Cyrille Frigon (180)
Roger Frigon (131)

Étant donné que les membres du C. A. sont dispersés sur le territoire et qu'il est par conséquent difficile d'atteindre le quorum de 8 membres depuis que le nombre des membres du C. A. a été porté à 15, il est proposé que le remplacement de l'article 7 des règlements de l'association par le texte ci-dessous soit proposé à la prochaine assemblée générale :

Article 7 actuel :

Les biens et les affaires de la société sont administrés par un conseil d'un minimum de trois (3) administrateurs et d'un maximum de dix (10) administrateurs dont la moitié plus un constituent un quorum.

Proposition à l'assemblée générale

« Les biens et les affaires de la société sont administrés par un conseil d'un minimum de trois (3) administrateurs et d'un maximum de quinze (15) administrateurs dont la moitié plus un ou cinq constituent un quorum. »

Assemblée générale

Brigham 2002

Proposition d'une devise pour les armoiries de l'Association des familles Frigon Pierre Frigon (4)

Aimer les êtres; aimer les arts; aimer la culture; aimer son métier... Cette mystérieuse passion humaine qui amène certains d'entre nous à dépasser la matière, à la transformer, à l'élever, à faire progresser l'ensemble de l'humanité est présente chez la plupart d'entre nous.

Pour qu'un acte d'amour prenne tout son sens, il doit être un acte de liberté.

Nos ancêtres François et Marie-Claude étaient épris de liberté. Marie-Claude a fuit la maison paternelle pour se donner le droit de prendre sa vie en mains. François, comme la plupart des pionniers du XVII^e siècle, a navigué vers la Nouvelle France pour explorer un nouveau monde, peut-être pour faire fortune. À n'en pas douter, ils se sont aimés et ont accepté la souffrance de la longue absence du conjoint dans le but d'assurer à leurs enfants un avenir prospère. Peu importe le degré de leur réussite. Ils se sont battus courageusement, librement, avec passion et amour. Ils méritent notre admiration. Amour et liberté sont certainement les deux piliers de leur union.

Proposition :

Que l'assemblée générale adopte la devise suivante pour l'Association des familles Frigon : Aimer et laisser libre.

Association des familles Frigon inc.

Assemblée générale annuelle

24 août 2002

Brigham (Québec)

Horaire de la journée:

AM

Érablière de l'Artisan, 396, rue Hallé Ouest, Brigham (Québec) J2K 4J5.

8 h 30 – 10 h 00	Accueil
10 h 00 - 11 h 00	Assemblée générale
11 h 30	Dîner: poitrine de poulet, légumes, salade, dessert, thé, café
2 h 00	Départ pour le Vignoble

PM

Vignoble La Bauge (et animaux exotiques), 155, rue des Érables, Brigham (Québec) J2K 4E1.

14 h 30	Visite du vignoble en carriole
17 h 00	Apéro: dégustation de 4 sélections de vins du vignoble, terrine de sanglier sur baguette de pain, saucisson fumé de cerf rouge
18 h 00	Souper: buffet à volonté Brochette de viande de sanglier, brochette de viande d'émeu, brochette de cerf rouge, sauce aux poivres (servie à part), pomme de terre au four, riz pilaf, légumes mélangés, salade de légumes frais, pain, beurre, 1 bouteille de vin Bauge Classique pour 6 personnes. Dessert: tropézienne nappée de sirop de vin aux framboises. Assiette de fromages et fruits. Thé, café, tisanes. Une bouteille de vin de dessert Sélection Camille.

Le forfait inclut la visite, l'apéro et le souper.